

les migrations internationales

Problèmes de mesure, évolutions récentes et efficacité des politiques

Séminaire de Calabre (8-10 septembre 1986)



NUMERO 3

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

ÉMIGRATION, RAPATRIEMENT, IMMIGRATION : SÉQUENCE ET ENTRELACEMENT DES TROIS PHÉNOMÈNES EN SICILE*

Aila PIRAINO
(Université de Palerme, Italie)

En Italie, depuis l'unité du pays jusqu'à nos jours, la recherche d'un travail en dehors de la patrie a concerné de façon continue un nombre très important de nationaux. Dans les enquêtes entreprises (1) sur les divers aspects susceptibles d'expliquer une telle situation, la Sicile ne s'est jamais distinguée de manière significative dans la description du phénomène migratoire à l'étranger, même si, pour des raisons historiques et géographiques, elle a présenté, surtout dans le passé, des caractéristiques sociales et économiques assez différentes de celles du reste du pays.

Nous verrons brièvement si, sur le sujet de l'émigration à l'étranger et du rapatriement, l'évolution des variables examinées s'est différenciée de quelque façon de l'évolution nationale, en considérant que depuis une quinzaine d'années, une nouvelle réalité s'impose de plus en plus en Sicile : la présence répandue d'étrangers — provenant pour la plupart de l'Afrique du Nord — qui, à leur tour, rejoignent l'île à la recherche de travail.

Précisons avant toutes choses que, malgré la modification au cours des temps aussi bien des sources de données que des organismes qui s'en occupent et des critères de définition (2), les variables collectées traduisent toutes, et de façon continue dans le temps, une volonté pour les migrants concernés de connaître de meilleures conditions de vie à travers le travail cherché au-delà des frontières. En ce qui concerne la discontinuité des sources utilisées dans le présent travail, nous signalons que les données rapportées sont utilisées comme indicateurs descriptifs des flux migratoires de et vers les aires géographiques indiquées, et que nous sommes conscients du fait que ces données tendent, pour divers motifs (3), à sous-estimer les migrations vers l'étranger.

MIGRATIONS ET RAPATRIEMENTS : DE 1876 A LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE.

Le mouvement migratoire vers l'étranger est apparu en Sicile avec un retard notable par rapport aux autres régions italiennes. Bien que le nombre de Siciliens qui franchissent les frontières de l'Etat récemment constitué soit en augmentation constante, le rapport

* Le présent travail fait partie de la recherche «La presenza straniera in Italia» financé par le M.P.I. (40 %).

(1) Cf E. SORI : «L'emigrazione italiana dall'Unità alla seconda guerra mondiale», Il Mulino, Bologna, 1979.

(2) Cf. G. MARROCHI : «Movimento migratorio con l'estero», Annali di Statistica, serie VIII, vol. 17, Roma, 1965.

(3) Cf. M. NATALE : «Fonti e metodi di rilevazione della popolazione straniera in Italia», in «Studi Emigrazione», Roma, Anno XX, Settembre 1983, n. 71.

émigrants/habitants est encore inférieur, dans les années 1881-86, à un sur mille. Il atteint 6 ‰ dans le quinquennium 1896-1900, quand la moyenne nationale, sur la même période, a dépassé 9 ‰ (voir annexe 1).

Le grand exode de l'île commence au début du nouveau siècle. Dans un passé, peu éloigné, la Sicile avait enregistré une aggravation des conditions économiques (terre essentiellement agricole). Des luttes paysannes s'y étaient déroulées visant à une amélioration des salaires et des conditions de travail et ces luttes avaient été réprimées dans le sang et s'étaient terminées par la dissolution des *Fasci siciliani*, un des premiers mouvements européens de lutte des classes (1893). En outre, l'île avait subi un accroissement démographique notable et atteint des indices de natalité que l'on n'a jamais enregistré depuis (4). Ces faits avaient indubitablement ébranlé la réticence atavique d'un peuple insulaire à sortir de son île (5). Durant les trois quinquenniums de 1901 à 1915, respectivement 17, 25 et 18 Siciliens sur 1 000 habitants quittent la Sicile (contre 16, 18 et 15 pour l'Italie dans son ensemble). Dans le même temps, on enregistre les pointes les plus élevées de rapatriements, aussi bien nationaux que régionaux : dans les années 1911-15 sur 1 000 rapatriés, 170 se dirigent vers la Sicile, chiffre le plus élevé de toute la série temporelle examinée.

Après le premier conflit mondial et jusqu'au deuxième, les années 1916-1920 voient 8 siciliens sur 1 000 émigrer (contre 6 ‰ pour les nationaux). La plupart des expatriations dans la région pourraient être attribuées au retour vers les précédents lieux de travail de la part de ceux qui avaient été rappelés en Italie à cause de la guerre. Le poids de l'émigration sicilienne vers l'étranger diminue ensuite progressivement, tout comme la moyenne nationale, mais il reste inférieur à celle-ci.

Quant aux destinations vers les divers continents (6), celles des Siciliens se différencient considérablement du flux général italien. Celui-ci se dirige au début (1876) surtout vers l'Europe, puis, au bout de dix ans, vers l'Amérique. Jusqu'en 1925, alternativement au premier rang, ces deux continents absorbent à peu près 90 à 95 % des expatriés italiens. Les Siciliens au contraire se rendent d'abord de préférence en Afrique et ensuite, à partir de 1881, ils iront majoritairement vers l'Amérique, négligeant l'Europe.

Sur la période 1876-1925, sur 100 expatriés siciliens, 99 se sont rendus en Amérique et, parmi ces derniers, 77 aux Etats-Unis.

DE LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE A 1982

Après le conflit mondial, le nombre de ceux qui quittent l'Italie augmente progressivement (de 4,8 expatriés sur mille habitants dans les années 1946-1950 à 6,6 ‰ dans le quinquennium 1958-1962). Ce rapport diminue ensuite de façon continue jusqu'à atteindre 1,5 ‰ dans les années 1978-1982. Le solde migratoire avec l'étranger dans le dernier quinquennium décrit se révèle être en outre et pour la première fois, positif.

Au niveau régional, à partir de 1946, on observe une évolution similaire mais le rapport expatriés/habitants dépasse le rapport national correspondant dès la période 1951-1957 et reste supérieur dans l'intervalle 1978-1982 (2,5 ‰ en Sicile contre 1,5 ‰ pour la nation). Durant cette période, sur 1 000 expatriations au total, 138 sont le fait de siciliens, alors que la contribution sicilienne dans les retours plutôt basse jusqu'en 1972, subit ensuite un brusque sursaut.

Les Siciliens émigrés à l'étranger entre 1958 et 1982 (en tout 558 276) (voir annexes 2 et 3 par aires de destination) se sont dirigés, pour 65 % vers les pays européens et pour 35 % vers les autres continents. Les rapatriés en Sicile, eux aussi (331 024), proviennent en majorité de l'Europe (73,5 %).

La nation la plus intéressée par le mouvement d'émigration extra-européen de cette période reste les Etats-Unis d'Amérique. Sur 100 Siciliens émigrés dans les continents non-européens, 42 rejoignent en effet les Etats-Unis, 24 l'Australie et 19 le Canada. Quant au mouvement migratoire vers les pays européens, l'Allemagne est incontestablement un pays privilégié (52 % du flux sicilien vers l'Europe), suivie par la Suisse avec 23 % et la France (1 %).

Le mouvement des rapatriements régionaux, qui concerne les mêmes pays, enregistre des pourcentages plus bas : sur 100 Siciliens qui reviennent des pays non-européens il n'y en a que 47 qui proviennent des trois Etats susmentionnés. Pour l'Europe, les pourcentages de rapatriés provenant des aires les plus concernées par le phénomène (Allemagne, Suisse et France) sont très proches des pourcentages d'expatriation vers ces mêmes pays (90 rapatriés contre 87 expatriés pour 100 Siciliens). La diversité qui émerge de la comparaison des données européennes et non-européennes mériterait, à notre avis, un approfondissement ultérieur des motifs latents.

Le solde migratoire entre retours et départs de Siciliens, de 1979 à 1982, tend globalement vers zéro. Mais ce résultat n'est pas confirmé si l'on analyse séparément les deux grandes aires de migration. Pour l'Europe en effet, la balance est négative, alors que pour les pays non-européens, elle se révèle positive. En 1982, on note toutefois une tendance à l'inversion du solde pour cette aire géographique. La mobilité des Siciliens vers l'étranger, exprimée par la somme des départs et des retours pour 1 000 habitants est, pour les vingt-cinq dernières années, supérieure à la mobilité italienne correspondante.

Enfin, en ce qui concerne les répartitions administratives internes en Sicile, la province la plus souvent présente aux trois premières places du classement pour le nombre absolu d'expatriés est celle d'Agrigente, suivie par les provinces de Palerme et de Messine. Nous les retrouvons dans un ordre différent pour le plus grand nombre absolu de rapatriés (Palerme, Agrigente, Messine).

Nous croyons intéressant d'illustrer maintenant deux recherches entreprises par le groupe statistique de l'Université de Palerme, à 20 ans environ d'intervalle, sur les Siciliens qui ont vécu la condition «d'émigrant».

La première (7), en relevant, vers 1955, les caractéristiques et les motivations de l'exode de la Sicile, citait, parmi les causes principales d'expatriation fournies par les personnes interviewées, l'insuffisance des rémunérations et l'espoir de meilleures conditions de vie. Cette enquête faisait ressortir en outre que 82 % des interviewés ne s'étaient jamais souciés de transférer leur domicile officiel durant l'expérience migratoire; que 56 % retournaient chaque année dans leur pays d'origine et que 27 % y avaient

(4) S. VIZZINI : «I bilanci demografici dei Comuni siciliani : 1861-1961», in «Collana di studi demografici», n. 10 - Palerme, 1978.

(5) «I siciliani quasi tutti [...] diffidano, e ognuno é e si fa isola da sè, e da sè si gode — ma appena, se l'ha - la sua poca gioia [...]» (L. Pirandello in Saggi, Poesie, Scritti vari, Mondadori 1960).

(6) G. CUSIMANO-G. SPRINI : «Orientamenti e motivazioni delle correnti migratorie siciliane (analisi e risultati di una indagine campionaria)», Edizioni Ingrana, Palerme, 1967.

(7) G. CUSIMANO-G. SPRINI, op. cit.

effectué au moins deux visites en cinq ans. Ces données et d'autres amenaient les auteurs à conclure que l'émigration était vécue comme un fait temporaire, puisque le lien des émigrés avec leur pays d'origine restait très fort.

La seconde enquête (8) avait pour but d'explorer les motifs du retour au pays et les problèmes de réinsertion dans le lieu d'origine, avec une attention particulière sur les modalités du travail effectué avant, durant et après l'expérience migratoire. Il est possible de confronter les résultats des deux recherches sur plusieurs points :

— celui qui concerne les causes du rapatriement. Il apparaît que la famille est la cause principale de rentrée (62 % dans la première enquête, 38 % dans la plus récente). Viennent ensuite les facteurs liés au pays d'immigration (climat, manque d'intégration sociale etc.).

— celui qui a trait aux conditions professionnelles dans le pays d'origine et dans le pays d'accueil. Aujourd'hui 27 % seulement des émigrés maintiennent à l'étranger leur situation professionnelle. Il y a vingt ans ce pourcentage s'élevait à 40 % à peu près. Les différences soulignées dans les deux recherches, plutôt que d'exiger des analyses ultérieures du phénomène migratoire sicilien, sembleraient découler des transformations sociales survenues en Italie dans les vingt dernières années au sein de la famille et dans le monde du travail.

— celui relatif à l'immigration en Sicile. Les difficultés considérables rencontrées dans l'estimation de la présence étrangère en Italie (9), qui depuis quelque temps se range parmi les aires d'immigration, expliquent, qu'aujourd'hui encore l'ampleur réelle du phénomène, en Sicile, reste inconnue. En effet les données disponibles, bien qu'obtenues selon des modalités et pour des époques différentes, ne donnent aucune indication univoque. Une recherche entreprise par le CENSIS en 1978 estimait à 25 ou 30 000 individus la présence d'étrangers dans l'île. Les données du recensement de 1981 mentionnent à peu près 25 000 étrangers résidents (dont plus de 70 % en situation d'inactivité professionnelle). Des estimations récentes de la presse locale (10) font état de 4 000 immigrés légaux rien que dans la province de Drépane (Trapani). Sur un autre plan, la présence étrangère est désormais socialement évidente, aussi bien dans la vie quotidienne des citoyens que dans l'intérêt manifesté par la presse locale à la publication de pages en langue étrangère (11).

L'Institut de la Statistique sociale et des sciences démographique et biométrique dont je fais partie, s'intéresse actuellement au problème de l'évaluation du nombre des immigrés arrivés dans l'île pour y rechercher un travail. Pour atteindre cet objectif, qui prévoit aussi l'évaluation de la composante clandestine, le plan de recherche a été articulé en plusieurs phases, de manière à pouvoir consulter au préalable toutes les sources possibles susceptibles de fournir les informations nécessaires à la conception d'un plan d'échantillonnage tendant à obtenir des estimations efficaces des divers aspects du phénomène immigratoire en Sicile. Ce schéma de travail découle de l'expérience des recherches précédentes (12) (13), conduites par le même Institut universitaire. Dans une de ces recherches (cf. note 13), il a été possible de faire remonter à 1969 le début du séjour d'étrangers nord-africains, dont la composante principale s'est révélée d'origine tunisienne, dans la partie occidentale de l'île. A cette date, ces individus, pourvus seulement d'un visa touristique, s'installèrent dans des communes comme Mazara del Vallo et Campobello di Mazara qui offraient des possibilités de travail, principalement dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et de la construction. Dans la commune de Mazara del Vallo (cf. 12), la présence tunisienne a été estimée à environ 2 000 personnes. Cette estimation comprend une forte composante clandestine, dûment vérifiée sur des échantillons de maisons et de bateaux de pêche à moteur.

D'autres recherches ont eu pour objet les problèmes sociaux créés par la présence d'immigrés. Dans le domaine socio-éducatif, on a étudié les difficultés que l'enfant immigré pouvait rencontrer dans son intégration dans le contexte scolaire du pays d'accueil (14) et dans un contexte social plus ample (15). Dans le domaine de la criminalité (16), bien que des taux élevés d'emprisonnement aient été enregistrés (dus pour une bonne part à des contraventions), les indices de gravité de la criminalité sont inférieurs aux indices correspondants calculés pour la population indigène.

En conclusion, pendant qu'on cherche encore à quantifier l'immigration étrangère en Sicile, on rencontre déjà dans certaines aires de la région des problèmes d'intégration créés par la coexistence de communautés d'origines diverses.

Sur le plan des dispositions normatives, il existe déjà une loi régionale qui, à la condition qu'elle soit bien appliquée, permettra d'analyser ces problèmes même dans l'hypothèse où l'immigration se révélerait plus massive que prévue. La loi n° 38/1980 en effet a coordonné et modifié les lois régionales antérieures (n° 55 1980; n° 39.1981; n° 63/1983) relatives aux dispositions en faveur des travailleurs émigrés et de leurs familles, en introduisant dans les articles opportuns le terme de «travailleurs immigrés». En vertu de quoi, l'art. 1 dit : «La Région, dans les limites de ses compétences et dans le cadre de la politique de programmation et du plein emploi, organise la tutelle morale, l'assistance matérielle et la promotion sociale des travailleurs siciliens émigrés, des travailleurs immigrés et de leurs familles».

Dans le cadre de cette même loi, est institué en outre, dans toute commune, particulièrement touchée par le phénomène migratoire, un comité pour l'émigration et l'immigration, composé du Maire et de représentants de ces catégories, et dont les tâches englobent l'assistance socio-culturelle, l'information et l'orientation pour accéder aux allocations prévues tout aussi bien par la législation nationale que par la législation régionale et dont le plan de dépenses a déjà été financé.

Les connexions et les entrelacements des aspects migratoires siciliens, ainsi brièvement décrits, sont à l'évidence multiples. Pour une gestion éclairée du problème, tous les aspects de la migration, et ils sont tous importants, doivent être analysés ensemble et non séparément.

(8) M. ATTANASIO : «Problemi e motivazioni socio-economiche connessi al fenomeno dell'emigrazione di ritorno in alcune zone della Sicilia» (in corso di stampa in «Collana di Studi demografici», n. 16 dell'Istituto di Statistica sociale e scienze demografiche e biometriche, Palermo).

(9) Cf. Atti della giornata di studio su «L'immigrazione straniera in Italia» in «Studi emigrazione», Anno XX, Settembre 1983, n. 17.

(10) «Giornale di Sicilia» : 13 maggio 1986, «Il cammino della speranza verso la Sicilia».

(11) Le quotidien palermitain «L'Ora» publie une fois par semaine un supplément avec des articles en traduction arabe juxtaposés.

(12) F. VACCINA : «Alcuni aspetti dell'immigrazione tunisina a Mazara del Vallo», in Studi emigrazione, Anno XX, Roma, Settembre 1983, n. 71.

(13) S. VIZZINI et F. ACCARDI : «Indagine socio-demografica sugli immigrati stranieri in Sicilia» (due realtà a confronto : Mazara del Vallo e Campobello di Mazara), in Collana di Studi demografici, n. 14, dell'Istituto di Statistica sociale e scienze demografiche e biometriche, Palermo, 1983.

(14) A. VECCHIO et L. PARRINELLO : «Il bambino immigrato e le sue problematiche. Una ricerca sul campo», in Archivio siciliano di Medicina e Chirurgia, n. 1P, 1984.

(15) A. VECCHIO et L. PARRINELLO : «Aspetti dell'aggressività tra bambini tunisini e italiani», in «Atti della Sezione siculo-calabra della Società Italiana di Neuropsichiatria Infantile». Vol. XVII, 1985.

(16) G. CHINNICI : «L'immigrazione straniera in Italia : aspetti criminologici», Comunicazione presentata al Convegno di Cosenza 1986 (communication présentée, en langue italienne, en marge du séminaire proprement dit).

Annexe 1

	Expatriés (pour 1 000 résidents (1))		Expatriés en Sicile (pour 1 000 expatriés en Italie)	Rapatriés (pour 1 000 résidents)		Rapatriés en Sicile (pour 1 000 rapatriés en Italie)	R + E pour 1 000 résidents	
	en Sicile	en Italie		en Sicile	en Italie		en Sicile	en Italie
1876-1880	0,34	3,71	8,9	—	—	—	—	—
1881-1885	0,86	5,09	16,9	—	—	—	—	—
1886-1890	2,40	7,06	34,2	—	—	—	—	—
1891-1895	3,44	7,91	44,5	—	—	—	—	—
1896-1900	6,52	9,30	73,2	—	—	—	—	—
1901-1905	16,91	16,02	110,8	—	—	—	—	—
1906-1910	24,92	18,05	143,5	8,01	6,56	126,9	32,93	24,61
1911-1915	18,02	14,62	128,5	9,10	5,59	169,7	27,12	20,21
1916-1920	8,42	5,77	159,8	1,98	1,73	125,3	10,40	7,50
1921-1925	6,48	7,85	88,5	2,86	3,71	82,7	9,34	11,56
1926-1930	4,22	5,22	81,3	2,81	3,27	86,4	7,03	8,49
1931-1935	2,12	2,35	84,8	2,06	1,65	117,4	4,18	4,00
1936-1942	0,72	0,94	71,7	0,90	1,08	78,0	1,62	2,02
1946-1950	4,67	4,84	91,1	0,63	1,63	37,0	5,30	6,47
1951-1957	6,44	5,95	101,6	1,85	2,46	70,9	8,29	8,44
1958-1962	6,63	6,60	93,7	2,61	3,71	65,9	9,24	10,31
1963-1967	6,19	5,15	108,9	3,06	3,77	73,3	9,25	8,92
1968-1972	4,90	3,19	134,4	2,51	2,64	82,9	7,41	5,83
1973-1977	2,85	1,84	134,2	2,96	2,09	122,5	5,81	3,93
1978-1982	2,47	1,56	138,1	2,67	1,58	136,1	5,14	3,14

(1) Expatriés-rapatriés

— SOURCES : Appendice II Bollettino mensile di statistica n° 1 1975, Annuario Statistico Italiano.

Annexe 2
SICILE. — MOUVEMENT MIGRATOIRE AVEC L'EUROPE (EXPATRIÉS-RAPATRIÉS)

	Royaume-Uni		France		Allemagne		Suisse		Autres Pays		Total	
	E.	R.	E.	R.	E.	R.	E.	R.	E.	R.	E.	R.
1958	763	78	6 355	2 743	981	472	4 169	2 439	699	267	12 967	5 999
59	1 042	83	3 863	1 784	2 294	902	1 430	789	803	189	9 432	3 747
60	1 256	85	3 688	1 001	11 669	2 925	3 685	1 566	1 173	193	21 471	5 770
61	1 701	113	3 705	871	13 976	3 624	5 540	2 477	1 405	172	26 327	7 257
62	1 444	229	2 857	1 201	16 149	7 309	6 274	3 161	944	447	27 668	12 347
1963	769	216	1 628	1 109	11 008	8 081	5 290	3 870	514	355	19 209	13 631
64	812	201	1 386	791	10 598	6 706	6 140	4 372	1 107	298	20 043	12 368
65	1 089	273	1 567	894	12 298	8 178	5 063	4 248	1 435	534	21 452	14 127
66	1 076	299	1 354	984	9 823	9 050	4 583	3 732	966	536	17 802	14 601
67	487	212	1 425	949	5 155	6 359	3 664	2 698	1 204	540	11 935	10 758
1968	425	172	1 121	892	7 739	4 938	5 030	3 058	1 404	640	15 719	9 700
69	1 256	414	2 052	1 207	6 045	2 226	4 447	1 498	2 343	700	16 143	6 045
70	741	429	1 520	1 246	5 095	2 511	4 422	1 774	2 082	872	13 860	6 832
71	1 410	518	2 843	1 115	11 099	2 287	6 240	1 741	2 497	763	24 089	6 424
72	365	726	1 501	1 069	6 976	4 571	2 691	2 453	1 301	1 162	12 834	9 981
1973	323	538	1 113	1 066	6 076	4 680	2 099	2 107	1 053	1 147	10 664	9 538
74	208	554	697	964	3 466	5 546	1 028	2 377	1 091	1 090	6 490	10 531
75	285	310	860	581	5 445	6 978	1 564	4 594	630	546	8 784	13 009
76	301	425	796	768	5 793	6 498	1 768	4 604	793	650	9 451	12 945
77	238	325	655	750	5 447	5 935	1 204	2 900	689	670	8 233	10 580
1978	258	412	598	534	5 031	5 094	1 308	2 197	561	642	7 756	8 879
79	240	344	678	672	6 187	4 612	1 034	1 718	756	672	8 895	8 018
80	414	394	753	640	6 377	5 321	1 237	1 631	757	781	9 538	8 767
81	187	419	605	712	6 560	5 904	1 481	1 810	830	972	9 663	9 817
82	—	—	1 204	791	9 504	7 524	1 930	1 701	1 534	1 768	14 172	11 784

Annexe 3
SICILE. — MOUVEMENT MIGRATOIRE AVEC LES PAYS NON-EUROPÉENS
(EXPATRIÉS-RAPATRIÉS)

	Etats-Unis		Canada		Australie		Autres pays		Total		Migrants siciliens total général	
	E.	R.	E.	R.	E.	R.	E.	R.	E.	R.	E.	R.
1958	3 348	499	3 648	231	1 360	250	3 542	2 738	11 898	3 718	24 865	9 717
59	2 456	288	2 645	86	2 501	276	4 308	4 661	11 910	5 311	21 342	9 058
60	4 719	53	2 214	18	3 527	107	3 580	6 621	14 040	6 799	35 511	12 569
61	3 850	100	1 278	23	2 780	76	2 197	6 855	10 105	7 054	36 432	14 311
62	3 929	68	1 141	8	3 550	60	1 337	2 990	9 957	3 126	37 625	15 473
1963	3 823	75	1 300	15	3 521	119	839	1 513	9 483	1 722	28 692	15 353
64	2 321	104	2 297	12	3 275	86	809	1 853	8 702	2 055	28 745	14 423
65	2 397	59	3 684	9	3 002	91	723	1 056	9 806	1 215	31 258	15 342
66	8 580	95	3 708	18	3 377	145	486	690	16 151	948	33 953	15 549
67	4 728	181	3 042	12	3 461	94	713	557	11 944	844	23 879	11 602
1968	6 003	213	2 215	27	4 489	213	900	382	13 607	835	29 326	10 535
69	5 262	1 251	1 624	849	2 428	839	1 066	1 289	10 380	4 228	26 523	10 273
70	4 280	1 280	1 265	877	1 929	909	770	2 925	8 244	5 999	22 104	12 831
71	8 097	1 621	1 185	735	2 314	1 079	1 031	1 479	12 627	4 914	36 716	11 338
72	2 211	1 830	991	688	1 071	1 119	681	1 309	4 954	4 946	17 788	14 927
1973	3 300	2 134	756	636	1 011	1 305	409	1 536	5 476	5 611	16 140	15 149
74	2 256	2 112	613	587	889	994	288	1 353	4 046	5 046	10 536	15 577
75	1 438	1 512	361	370	379	764	313	575	2 491	3 221	11 275	16 230
76	2 199	1 597	388	416	503	415	545	531	3 635	2 959	13 086	15 904
77	1 360	1 287	308	359	273	321	597	620	2 538	2 587	10 771	13 167
1978	1 531	1 251	168	375	364	253	574	682	2 637	2 561	10 393	11 440
79	825	1 351	286	387	154	209	544	756	1 809	2 703	10 704	10 721
80	751	1 475	284	383	215	370	634	935	1 884	3 163	11 422	11 930
81	882	1 211	205	344	414	301	681	1 069	2 182	2 925	11 845	12 742
82	1 441	1 478	498	302	373	269	861	1 030	3 173	3 079	17 345	14 863

SOURCES : 1958-68 — Annuario statistico del lavoro e dell'emigrazione.
 1969-74 — Popolazione e movimento anagrafico dei comuni.
 1975-81 — Bollettini mensili di statistica.
 1982 — Annuario statistico italiano edizione 1984.